

Tableau de performances techniques à atteindre dans les établissements de santé (NF S 90-351, Extrait du Tableau de l'AFNOR B-4 - Annexe B) :

Niveau de la zone	Classe particulière de la zone à protéger	Régime d'écoulement	Taux de renouvellement de l'air
4	ISO 5	Flux unidirectionnel	Sup. à 50 vol/h
3	ISO 7	Flux unidirectionnel ou non unidirectionnel	25 à 30 vol/h
2	ISO 8	Flux non unidirectionnel	15 à 20 vol/h
1	<i>(locaux non spécifiques)</i>		

*(Nota : Hors présence humaine et en présence d'équipements immobiliers)*

On distingue principalement trois types de zones : les zones dont à l'hygiène est renforcée (stérilisation ou pharmacie centralisée), les zones d'atmosphère contrôlée (laboratoires d'analyse, locaux aseptiques, ...) et les zones à risques (blocs opératoires, ...).

Les matériaux constitutifs de l'enveloppe de la salle propre doivent principalement répondre aux exigences d'étanchéité, de résistance aux chocs, de nettoyage, de résistances aux agents de désinfection, de non rétention des particules et de non prolifération des agents contaminants.

Pour tous les secteurs d'activité des salles propres et environnements maîtrisés apparentés, la norme internationale de référence est la NF EN ISO 14644 qui est complétée par la norme NF EN ISO 14698 traitant de la maîtrise de la biocontamination.

La norme NF EN ISO 14644 définit la salle propre comme étant une « *salle dans laquelle la concentration des particules en suspension dans l'air est maîtrisée et qui est construite et utilisée de façon à minimiser l'introduction, la production et la rétention de particules à l'intérieur de la pièce, et dans laquelle d'autres paramètres pertinents, tels que la température, l'humidité et la pression sont maîtrisés comme il convient* ».